

Mairie de  
Saint Jouin Bruneval

1 place Major général John Frost  
76280 Saint Jouin - Bruneval

Site : [www.st-jouin-bruneval.fr](http://www.st-jouin-bruneval.fr)  
Mail : [mairie@st-jouin-bruneval.fr](mailto:mairie@st-jouin-bruneval.fr)  
Tél : 02 35 20 74 43  
Fax : 02 35 20 81 71

# REVUE DE PRESSE

VENDREDI 27 JANVIER 2012

---

1/ FERMETURE DE SENTIER DE PRÉFALAISE.....	P1
2/ ODEURS : LE PHARE ROUVRE LE DOSSIER.....	P2
3/ DES DÉMISSIONS AU CONSEIL.....	P3
4/ 90 ANCIENS À LA FÊTE.....	P4
5/ DES VOEUX ET DES PROJETS.....	P5



Le Havre Presse

Vendredi 27 janvier 2012

**SAINT-JOUIN-  
BRUNEVAL**

**Fermeture de sentier  
de Préfalaise**

Le sentier de Préfalaise entre  
le Belvédère et Saint-Jouin plage  
sera fermé aux promeneurs ce samedi  
pour cause de battues organisées  
par l'Association chasse de Saint-Jouin-  
Bruneval.

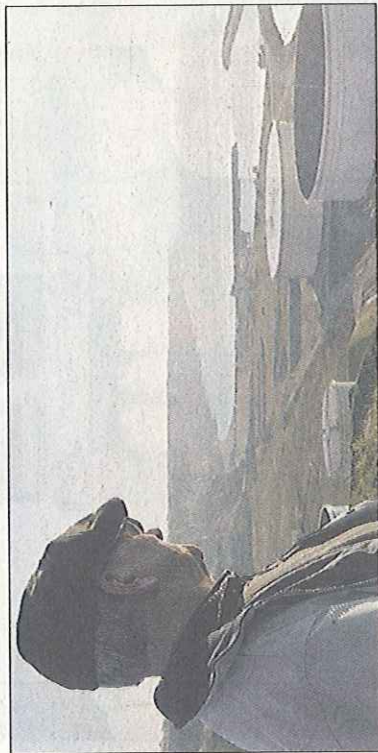
LA POTERIE-CAP-D'ANTIFER

Port pétrolier d'Antifer

# Odeurs : Le Phare rouvre le dossier

L'association Le Phare, créée en 2008 pour éliminer le problème des odeurs pétrolières, avait finalement pris part au combat contre le port méthanier. Depuis ce début d'année, le dossier des composés organiques volatils est rouvert. Une question de santé publique.

Des odeurs ? Question de nez, surtout lorsqu'on est chez soi et que le pétrole se sent dans toute la maison. Plus encore, une sorte de nuage qui vous prend à la gorge si vous êtes dehors, comme l'autre jour, en pleine tempête, au plus près du site d'Antifer : « C'était intenable, à tomber », raconte Jean-Pierre Frébourg, qui mime la scène la main sur la poitrine. Pour le président du Phare, l'énigme perdure. Sa grande cause, désormais, est de découvrir l'origine de ces vagues soudaines, appelées composés organiques volatils (COV). Avec Patrick Petit, ils viennent d'être reçus par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement, du Logement). Olivier Lagneaux, assisté de Nathalie Viste, a entendu l'exposé du Phare sur le retour récurrent des odeurs, le fait qu'elles existent depuis des années. Certes, une étude avait déjà été réalisée en 2008 par Air Normand, qui faisait ressortir une présence de benzène peu dangereuse en quantité pour la santé. « Cette molécule étant tout de même considérée comme cancérigène ! », lançait Jean-Pierre



Le Phare veut connaître la source des odeurs qui remonte dans les communes du littoral

son approvisionnement, mais les odeurs sont plus âcres. « Il faudrait téléphoner immédiatement à Air Normand si ça sent le pétrole, un technicien assermenté, nous a-t-on dit, peut venir sur site ». Le Phare évoque pourtant une action en justice. L'association s'étonne encore que le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ne prenne pas en compte la question des composés organiques volatils. « Les effets de marée pourraient avoir un impact sur ces remontées

vers les communes du littoral ».

## Les nouveaux Cyranos

A Saint-Jouin-Bruneval, le maire François Auber veut modérer le phénomène, après une intervention il y a quelques mois : « La CIM a amélioré la situation, il a fait le nécessaire », estime l'édile. Dans la valise de Bruneval, chemin naturel des odeurs vers La Poterie, Annick Boige connaît bien le problème : « Depuis trente ans, c'est continué

et par vagues. Dans ma voiture, j'ai l'impression de sentir les plastiques qu'on brûle... ».

Viviane Roussel, adhérente du Phare, est devenue un Nez, « les nouveaux Cyranos ». Une formation de quelques mois va permettre à cette habitante de Beaurepaire de collecter des données chaque jour. « Je vais marquer mes olifactions. Une quinzaine de molécules à cibler ». Viviane Roussel espère se rendre sur le site du port d'Antifer, « avec l'aide de la préfecture », car il n'existe pas de partenariat entre Air Normand et le port, ce que regrette l'habitante. Pour elle, les toits flottants sont en cause au niveau des cuves. Émanations à grande échelle ou accumulations au bas des falaises ? Les questions se font précises.

Avec Jean-Louis Guéroult, l'autre Nez du coin, elle espère se retrouver sur site en toute transparence. Jean-Pierre Frébourg sait que le conseiller général Denis Merville se dit prêt à venir. Olivier Lagneaux, de la DREAL, se dit disposé. Un dossier rouvert qui va faire bouger du monde...

## Des démissions au conseil

En quelques mois, le conseil municipal a vu partir des conseillers municipaux. En cause, disent ces derniers, le fait de ne pas être entendus et informés.

Caroline Vain est partie fin septembre. À tour de rôle, les conseillers Stéphane Quéhen, Christophe Debar ont suivi en octobre et novembre. Le dernier en date Patrick Michelo, en décembre. Samedi, ces derniers annonçaient même le départ de Mireille Jégaden. Carolin Vain se souvient avec les autres de l'aventure de 2008. Mais le manque d'information est vite devenu récurrent, un problème pour voter en connaissance de cause. « Nous n'avions pas les délibérations pour savoir ce qu'il en était. Pas pour s'opposer, mais pour poser les bonnes questions », expliquent les conseillers démissionnaires. Christophe Debar donne l'exemple du projet de la plage, initialement donné à 420.000 euros, avec des options à 160.000 euros supplémentaires sans que la commission d'appel d'offres ne soit reconvoquée. Le budget, voté en avril dernier, avait donné sept abstentions, expliquent les anciens élus. Annonceur d'un problème au sein de l'équipe. Une alerte ? Les conseillers justifient encore le manque d'informations.

« On s'est engagés sur l'aide aux habitants de la commune et par rapport au port », explique Patrick Michelo.

Le maire François Auber prend acte des démissions. « Aujourd'hui, j'en ai reçu trois, à des moments différents, et pour des raisons différentes. Les deux autres personnes, elles, n'ont pas officiellement démissionné. Je ne réagirai pas sur celles-ci », constate François Auber.

« Il s'agit de leur choix. Cela dit, le meilleur moyen de faire valoir son point de vue est de siéger au conseil. Je leur ai proposé de constituer un groupe d'opposition. Ils ont refusé. Au début du mandat, nous nous sommes tous retrouvés sur un dossier, celui du projet de terminal méthanier. Maintenant que le sujet s'éloigne, un jeu politique semble prendre le dessus », remarque-t-il. Sur la transmission des délibérations, le maire de Saint-Jouin-Bruneval tient également à apporter une précision : « Pour les communes de moins de 3.500 habitants, il n'y a aucune obligation à transmettre les délibérations avant le vote et chaque conseiller est soumis à la même règle. Simplement, des réunions de préparation sont organisées en amont du conseil, et chaque conseiller y est invité ».

**SAINT-JOUIN-BRUNEVAL**

# 90 anciens à la fête



**Menu complet pour ce premier rendez-vous des anciens**

Les anciens à la fête, c'était l'autre mercredi à la salle polyvalente de la commune, en présence de nombreux élus, dont le maire François Auber, l'adjointe Micheline

Monville. « *Le premier rendez-vous de l'année* », confiait cette dernière, qui soulignait la présence des membres du CCAS, du personnel communal.

Les anciens de plus de 65 ans sont invités chaque trimestre.

La prochaine rencontre et le repas auront lieu le 21 avril à midi.